

Profil de baignade de la plage sud, Commune de Torreilles

Date d'élaboration du profil: 30 septembre 2010

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade:	Plage sud	Nature:	eau de mer
Commune:	Torreilles	longueur:	1180m
numéro INSEE :	66212	largeur mini/maxi:	30m / 100 m
département:	Pyrénées orientales	pente:	1%
région	Languedoc Roussillon	baignade aménagée	1 poste de secours
Personne responsable de l'eau de baignade:	M. le Maire/ Adjoint délégué M Geoffrey TORRALBA	localisation des points de prélèvements ARS	X Y
		point plage sud	657 604 1 750 819
Périodes d'ouverture :	15 juin/15 septembre		
Heures de surveillance:	10h30/19h00		
Fréquentation moyenne journalière :	1500 baigneurs		
Accessibilité personnes handicapées:		la commune de Torreilles est classée zone Natura 2000	
Accessibilité aux animaux:	non		

Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années (au moins 4 années)

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Classement	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent

Classement en vigueur jusqu'en 2012 A : Eau de bonne qualité – B : Eau de qualité moyenne – C : Eau pouvant être momentanément polluée – D : Eau de mauvaise qualité

Classement utilisé depuis 2013: Qualité excellente, qualité bonne, Qualité suffisante, qualité insuffisante

Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années (au moins 4 années) présentée par ordre chronologique décroissant

date	type de pollution	origine de la pollution	interdiction de la baignade
	pas d'épisode connu		

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic		Gestion préventive des pollutions			plans d'actions	
principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	procédure	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions
Pollution par l'exutoire du Bourdigou	***	200m	pluviométrie/ météo(vent de sud est aggravant	surveillance de la qualité bactériologique deee eaux du Bourdigou	suivi analytique - arrêté de fermeture si nécessaire	
Pollution par l'exutoire de l'Agly	**	2500m	pluviométrie/ météo(vent de sud est aggravant	surveillance de la qualité bactériologique deee eaux de l'Agly	suivi analytique - arrêté de fermeture si nécessaire	autosurveillance des réseaux de Perpignan et des rejets industriels
Pollution par l'exutoire de la Têt	*	4500m	pluviométrie/ météo(vent de sud est aggravant	surveillance de la qualité bactériologique deee eaux de la Têt	suivi analytique - arrêté de fermeture si nécessaire	autosurveillance des réseaux de Perpignan et des rejets industriels
Dysfonctionnement lourd d'une STEP (St Laurent/Claire/) et arrivée d'effluents via l'exutoire de l'agly	*	5000 m	télesurveillance exploitant	l'exploitant ou son responsable d'astreinte prévient le RB dès connaissance du dysfonctionnement	suivi analytique - arrêté de fermeture si nécessaire	
Dysfonctionnement bassin tampon de Villelongue de la salanque et écoulement des eaux usées via les canaux pluviaux (rec del mol de vilalonga et aguille de l'Auque)	*	5000 m	télesurveillance exploitant	l'exploitant ou son responsable d'astreinte prévient le RB dès connaissance du dysfonctionnement	suivi analytique - arrêté de fermeture si nécessaire	Réalisation sur les 3 stations d'épuration d'un traitement tertiaire par filtration + UV à l'horizon 2013
Dysfonctionnement lourd d'une STEP (Perpignan-Canet-Ste Marie) et arrivée d'effluents via l'exutoire de la Têt	*	5000 m - 12 km	télesurveillance exploitant	l'exploitant ou son responsable d'astreinte prévient le RB dès connaissance du dysfonctionnement	suivi analytique - arrêté de fermeture si nécessaire	Réalisation sur les 3 stations d'épuration d'un traitement tertiaire par filtration + UV à l'horizon 2013
Déjection animales ou humaines	*	ponctuel	alerte donnée par le surveillant de baignade	balisage de la zone incriminée -circuit d'alerte et intervenants à définir	faire respecter les arrêtés d'interdiction concernant les animaux	sensibilisation du public
invasion d'algues, méduses ou phytoplancton	*	ponctuel	alerte donnée par ARS ou surveillant de baignade	drapeau rouge - information du public selon circuit d'alerte	suivi analytique avec arrêté de fermeture si nécessaire	sensibilisation du public
Pollution maritime par dégazage en mer ou accident	*	300 m mini	visuel - alerte donnée par le surveillant de baignade ou préfecture	intervention selon circuit d'alerte	selon procédure d'intervention	
Pollution chimique terrestre au niveau des ponts sur la tet ou l'agly	*	ponctuel	alerte donnée par la préfecture	intervention selon circuit d'alerte	selon procédure d'intervention	interdiction PL transports dangereux

* faible impact
** impact significatif
*** impact important

RB = responsable de baignade